

PV de l'assemblée générale extraordinaire de Saint-Cast Plongée



qui s'est tenue le vendredi 16 janvier 2015
de 19h45 à 20h15 à la salle des Pierres Sonnantes
à Saint-Cast le Guildo
convoquée par courrier électronique avec la proposition des nouveaux statuts en pièce
jointe.

ordre du jour : l'approbation des nouveaux statuts.

Le bureau de l'assemblée générale est celui de l'association :
présidence : Gisèle LANOS
secrétariat : Bernard GRANDCLAUDON

Un bureau de vote avec 2 assesseurs est désigné :
Nathalie Hallouard et Sylvie Leray remplissent ce rôle.

Nombre de membres de l'association : 204
Nombre de membres pouvant participer au vote (+ de 16 ans), adhérent depuis plus de 2
mois : 199
nombre de membres présents à l'AGE : 25
nombre de membres représentés par pouvoir à l'AGE : 92
nombre de membres présents ou représentés : 117 votants
le vote par correspondance n'est pas autorisé.
Le quorum de 25% est atteint, l'assemblée peut statutairement délibérer.

PRESENTATION des NOUVEAUX STATUTS

La méthode de travail est rappelée :

- 1 - réflexion collective du comité de direction sur les points à corriger (supprimer, modifier, ajouter, préciser)
- 2 - présentation lors des réunions du comité de direction.
- 3 - mise au vote au sein du comité de direction pour les points qui ne faisaient pas l'unanimité.
- 4 - envoi du texte faisant apparaître en rouge toutes les modifications.
- 5 - envoi en pièce jointe du nouveau document à tous les adhérents lors de l'invitation à l'AG.
- 6 - présentation en assemblée générale des modifications.

Les objectifs de la révision des statuts sont présentés et détaillés :

- 1 - Mise en conformité avec le fonctionnement du club.
(adhésion, certificat médical...)
- 2 - Mise en conformité avec la FFESSM et les lois sur les associations.
(licence, assurance AIA, visite médicale, rôle du comité de direction, conflits d'intérêt, votes de personnes)

3 - Protection de l'association pour lui garantir un fonctionnement démocratique.
(quorum, qualités pour être électeur, candidature au CD, nombre de membres du CD, procédure de vote, nombre de pouvoirs)

4 - Précisions quant au fonctionnement du comité de direction.

(nombre de membres mini pour la validité des réunions, règles de déroulement du débat, de déroulement des votes)

Mise au vote des nouveaux statuts :

ne prend pas part au vote : 0

s'abstient : 0

vote contre : 0

vote pour : unanimité (117 suffrages).

date et signature

Gisèle Lanos, présidente

Bernard Grandclaudon, secrétaire